

"Les Amis de Nha Trang"

Frais de scolarité et d'études		Actualisation octobre 2007			
En novembre 2006, les autorités annonçaient l'augmentation des frais de certains niveaux scolaires, pour la période : 2007-2010					
dont détails :	<i>(conversion : 1 € = 20,000 dong)</i>				
	"(1)	"(2)			
pour les maternelles :	3 800 000	898 000			
pour les primaires (1ère à 5ème) :	2 500 000	558 000			
pour les collégiens (6ème à 9ème) :	2 800 000	898 000			
pour les lycéens (10ème à 12ème) :	4 000 000	1 510 000			
études supér. professionnelles :	6 800 000	3 710 000			
formations professionnelles :	8 000 000	5 550 000			
pour les études supérieures :	10 400 000	5 400 000			
pour les études universitaires :	12 800 000	7 800 000			
post-universitaires (agrégation) :	14 000 000	11 500 000			
post-universitaires (doctorat) :	17 000 000	12 500 000			
Depuis l'année scolaire 2002/2003, l'intervention des "Amis de Nha Trang" s'effectuait comme suit :					
Selon le niveau scolaire :	Montant du parrainage	avance semestre 1	bourse semestre 2	frais : (3)	solde préservé/ capital avenir
de la 1ère à la 12ème année :	2 000 000	300 000	500 000	100 000	1 100 000
pour les études supérieures :	4 000 000	500 000	1 000 000	200 000	2 300 000
pour les études universitaires :	6 000 000	1 500 000	3 000 000	300 000	1 200 000
En conséquence, pour l'année scolaire 2007/2008, les circonstances nous invitent à modifier la distribution comme suit :					
			"(4)		
pour les primaires de 1ère à 5ème :	2 000 000	300 000	500 000	100 000	1 100 000
pour les collégiens :	2 000 000	300 000	700 000	100 000	900 000
pour les lycéens :	2 000 000	300 000	1 200 000	100 000	400 000
pour les études supérieures :	4 000 000	500 000	3 000 000	200 000	300 000
pour les études universitaires :	6 000 000	1 500 000	4 000 000	300 000	200 000
Les années suivantes, la distribution s'effectuera comme suit :					
pour les primaires de 1ère à 5ème :	2 000 000	300 000	500 000	100 000	1 100 000
pour les collégiens :	2 000 000	400 000	600 000	100 000	900 000
pour les lycéens :	2 000 000	600 000	900 000	100 000	400 000
pour les études supérieures :	4 000 000	1 500 000	2 000 000	200 000	300 000
pour les études universitaires :	6 000 000	2 000 000	3 500 000	300 000	200 000
"(1)	Ces montants correspondent au coût réel des études estimé par l'Education Nationale pour la période de 2007 à 2010				
"(2)	Ces montants correspondent à la part laissée à la charge des familles - A ces frais de "scolarité", il faut ajouter tous les frais annexes : assurances, uniformes, documents, matériels divers...				
"(3)	Pour les universitaires qui poursuivent leurs études hors province... le logement, la nourriture, les déplacements... Les "frais" correspondent à un forfait de 5% du montant du parrainage perçu dans l'année en cours . Ce pourcentage sera réduit dès cette année car les grandes "manifestations" seront supprimées et la majorité des courriers et des photos sera envoyée par Internet.				
"(4)	Il s'agit d'une régularisation car les avances ont été distribuées avant la rentrée scolaire				